

L’École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

recrute des contractuels et des vacataires pour l’année universitaire 202**3**-202**4** en langue espagnole

Adresse administrative et géographique de l’affectation : École nationale supérieure d'architecture de Marseille Adresse : 1, place Jules Guesde - 13002 - Marseille

Missions et activités principales

Charges pédagogiques :

L'enseignant[e] donnera ses cours de langue espagnole aux étudiants du 1er cycle et du 2ème cycle.

Missions principales :

En accord avec le projet pédagogique de l'école et sous l'autorité de la directrice de l’ENSA.M, l’enseignant.e. intervient dans l'ensemble du cursus et propose un enseignement de la langue espagnol spécifique, conçu pour l'école. Il/elle propose des actions pédagogiques et les met en place après avis de la directrice des études. Il/elle participe aux évaluations, aux réunions d’équipe pédagogiques et aux jurys de cycle.

Activités :

* Concevoir et préparer les cours, les travaux pratiques (définition, contenu, objectifs, format pédagogique, bibliographie, ...)
* Encadrer, animer les cours, les travaux pratiques et enseigner les connaissances, les techniques aux étudiants dans la langue cible
* Évaluer les connaissances des étudiants et effectuer la correction de devoirs, examens et rattrapages
* Suivi des étudiants et saisie des notes dans le logiciel Taïga
* Préparer les étudiants au niveau B1 (licence) et au CLES B2 (cours de Master)
* Participer aux réunions mensuelles de coordination de langues
* Travailler en équipe et collaborer sur les progressions semestrielles
* Organiser les tests de positionnement de rentrée
* Proposer un contenu pédagogique pour les évaluations des niveaux B1, assurer leur passation et spécifier le niveau obtenu aux étudiants

Obligations de service :

Le poste correspond à un service d'enseignement de travaux dirigés. Le contrat prendra effet le 1er septembre et l’enseignement débutera le 4 septembre 2023 jusqu’au 30 juin 2024. Durant le contrat, l’enseignant.e recruté.e s’engage à participer aux jurys et aux réunions pédagogiques, hors temps d’enseignement. Il s’engage à respecter les délais fixés par l’administration, notamment pour les notes, ainsi que le règlement intérieur de l’école.

Horaires :

Emploi du temps annuel ou semestriel en fonction de l’emploi du temps et des disponibilités.

|  |  |
| --- | --- |
| Environnement professionnel : |  |
| Présentation générale de l’école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :  L'ENSA-Marseille accueille environ 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1er et 2ème cycles) et | |

s

|  |  |
| --- | --- |
| 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).  Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d’étudiants. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2e cycle, l'ENSA- Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l’une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l’Institut d’Urbanisme et d’Aménagement Régional d’Aix-Marseille Université et l’Ecole Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l’Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.  L’école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech’Marseille d’Aix Marseille Université. Elle est l’une des 5 écoles délivrant le diplôme d’architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.  Place et poids de la discipline dans l’école, modalités d’enseignement et situation de l’encadrement pédagogique de cette discipline dans l’école :  Le projet étant placé au cœur de l'enseignement dans les études d'architecture, une revalorisation des langues et de l’ouverture à l’international a été opérée au sein de l’école. Un repositionnement des langues a été effectué et une place prépondérante lui a été accordée.  L’école propose à ces étudiants l’enseignement de l’anglais et de l’espagnol mais il leur est tout à fait possible de présenter le CLES B2 en autonomie dans une autre langue, les cours de langue, restant obligatoires dans le cursu (1 ECTS).  L’objectif en 1er cycle est de valider un niveau B1 au travers du contrôle continu. Cette évaluation est réalisée en interne par les enseignants de ce niveau intermédiaire. En Master, l’enseignement est consacré à l’obtention d’un niveau de langue professionnel et à la préparation du CLES B2, obligatoire pour l’obtention du diplôme.  L'enseignement de l’école est organisé en semestre et des examens sont réalisés à chacun fin de semestre ainsi que des examens de rattrapage (deux sessions d’examen par an).  Profil recherché : | |
| Compétences spécifiques : |  |
| * Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique (expérience d’enseignement dans le supérieur) * Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des étudiants * Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des étudiants * Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (contrôle continu) * Connaissances dans le domaine de l’Architecture * Réglementation des diplômes et certifications en langues étrangères * Outils bureautiques (suite office, Teams, Zoom…)   Savoir-être : | |
| * Aptitude à susciter et encourager l’envie d’apprendre * Coopérer au sein d’une équipe et avec les différentes communautés de l’école * Facilité de contact et aptitudes communicationnelles * Organisation, rigueur, méthode et structure * Enthousiasme et dynamisme   Liaisons hiérarchiques : Directrice de l’école Liaisons fonctionnelles :  Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif | |

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Localisation à Marseille, 13002 ; respect impératif de l’emploi du temps.

|  |  |
| --- | --- |
| Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs) : |  |
| * Doit présenter un emploi principal (fiches de salaires des 12 derniers mois) * Titulaire d'une formation supérieure et/ou ayant une bonne connaissance de l'enseignement supérieur, et idéalement de l'enseignement en architecture * De langue maternelle espagnol ou possédant une maitrise professionnelle complète de l’espagnol * Capacité à s'inscrire dans un environnement de travail collégial * Goût affirmé pour la pédagogie des langues, sous toutes ses formes, avec la capacité de gérer des groupes à la maîtrise de l’espagnol très hétérogène, du niveau grand débutant au niveau avancé * Bonne connaissance de l'histoire et l'actualité de la création (art contemporain, design, architecture...) et des sciences sociales (histoire, philosophie, anthropologie, urbanisme…) * Aisance avec les outils numériques et la visioconférence * Idéalement connaissance des réseaux internationaux, expérience de coopération internationale. * Connaissance du programme de l’Enseignement Supérieur | |
| Nature et durée des contrats :   * Contrat d'agent contractuel de l’ENSA-Marseille ou vacations selon l’emploi du temps et des besoins du service * Rémunération en fonction du nombre d’heures | |
|  | |
| Dossier de candidature :  Le dossier doit comporter les éléments suivants :   * Une note d’intention pédagogique faisant ressortir clairement la proposition pédagogique (2 pages maximum) * Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles et ses références ainsi qu’une copie du contrat principal * Une copie des diplômes * Une copie de la carte nationale d’identité.   Pour toute information, vous pouvez contacter :  Frédérique JOLY, directrice des études : [frederique.joly@marseille.archi.fr](mailto:frederique.joly@marseille.archi.fr)  Valentine LAFORET : adjointe de la directrice des études : [valentine.laforet@marseille.archi.fr](mailto:valentine.laforet@marseille.archi.fr)  Dépôt des candidatures  Les dossiers de candidature complets doivent être transmis par voie électronique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : 184 avenue de LUMINY – case 924 – 13288 Marseille cedex 09,  avant le 7 juin à 18 heures à : [recrutement@marseille.archi.fr](mailto:recrutement@marseille.archi.fr)  Le dossier portera la mention « recrutement enseignant.e langue espagnol ».  Après examen des dossiers par le jury, les candidats seront convoqués pour un entretien. | |

Mise à jour le 25/05/2023